



ACTUALITÉ

Voir la modulation
des services... et mourir



ENTRETIEN

Jean-Loup Salzmann



MONDES UNIVERSITAIRES

L'imposture bibliométrique



CULTURE

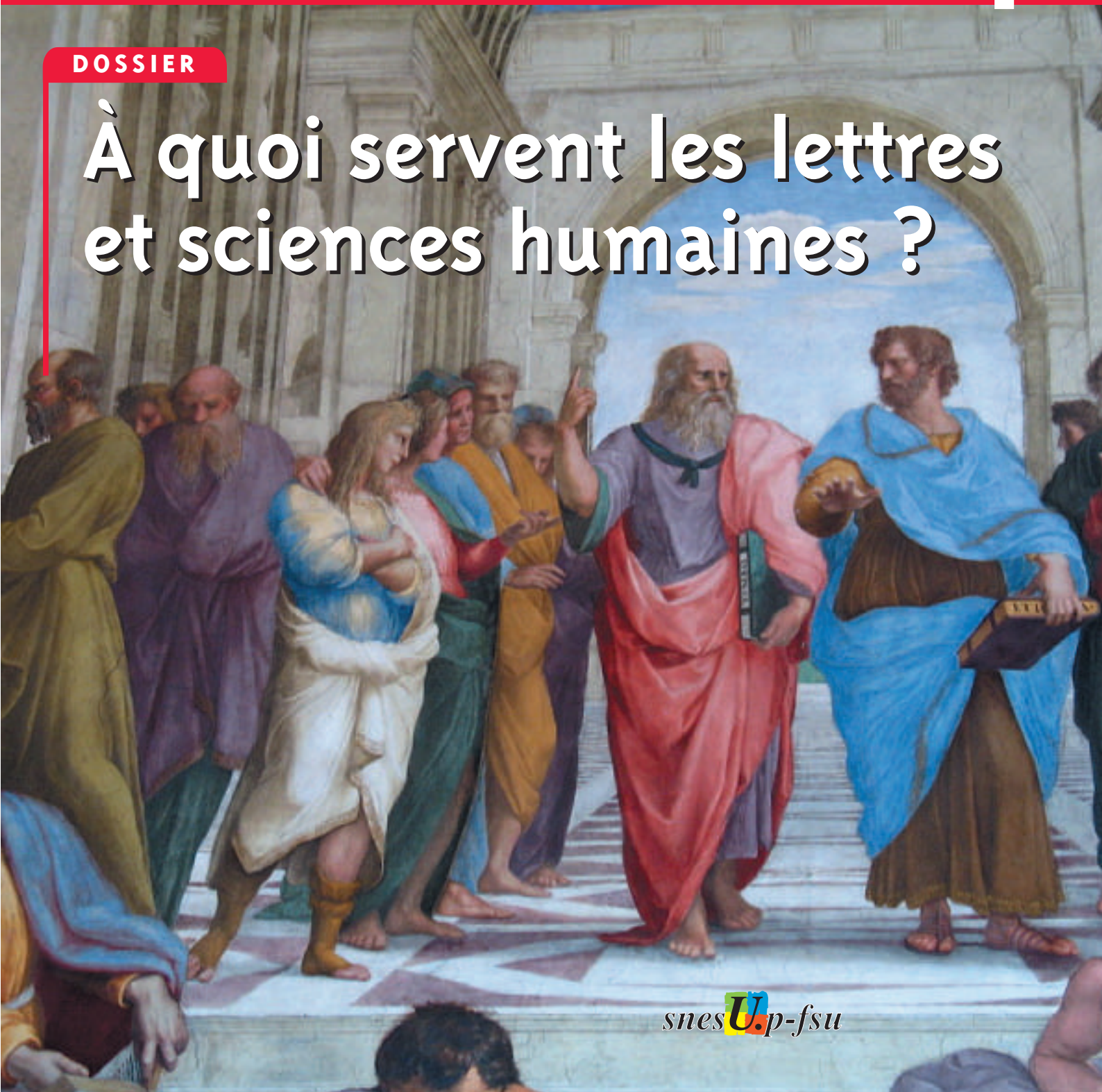
Alain Broca expose

MENSUEL DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR - N° 569 NOVEMBRE 2008

e s n e s u p

DOSSIER

À quoi servent les lettres et sciences humaines ?



Qui a le pouvoir de faire baisser
votre taux d'emprunt ?

Vous !

Le
Rendez-vous

CASDEN
BANQUE POPULAIRE

2015. Tous droits réservés. CASDEN Banque Populaire est une banque coopérative. Le logo CASDEN est une marque déposée de CASDEN Banque Populaire. CASDEN Banque Populaire est une banque coopérative. CASDEN Banque Populaire est une banque coopérative.

Créée et gérée par des enseignants, la **CASDEN Banque Populaire** est la banque coopérative des personnels de l'Éducation Nationale, de la Recherche et de la Culture.

Avec le **Programme 1,2,3** découvrez une épargne différente, simple et disponible pour bénéficier des **meilleurs taux de crédits CASDEN**.

Venez nous rencontrer dans une agence Banque Populaire, dans une Délégation Départementale CASDEN ou connectez-vous sur www.casden.fr.



Colères universitaires

→ par Jean Fabbri
secrétaire général du SNE-SUP-FSU

Ce qui indigné aujourd'hui un nombre croissant de ceux qui font et vivent l'enseignement supérieur français, touche au cœur de ses missions et de ses libertés.

Le dispositif de modification des conditions de formation et de concours pour les métiers d'enseignants du premier et du second degré élaboré par les deux ministres V. Péresse et X. Darcos, obtempérant avec zèle à une parole présidentielle, engage pour nombre d'universités l'avenir même de leurs formations (3^e année de licence et cycle master) quant à leurs contenus scientifiques, leur organisation dans le temps, leur cohérence et complémentarité à l'échelle académique et nationale. Cette réorganisation précipitée ne conduit pas à l'amélioration de la formation des enseignants qu'elle avance comme objectif. Elle met en concurrence, au lieu de les solidariser, les dimensions disciplinaires, didactiques et professionnelles, elle jette par-dessus bord l'expérience et le potentiel des IUFM et elle repousse au-delà de bac +5 le premier salaire des étudiants aspirant à enseigner. Le SNE-SUP a fortement contribué au vote de dizaines de



motions dans les CA des universités, comme à la diffusion de l'appel pour le retrait de ce dispositif en l'état. Cette bataille s'étend.

Dans la foulée de la loi LRU, le gouvernement entend dans le même temps « dénationaliser » le statut des enseignants-chercheurs. Ainsi seraient confiés aux seuls présidents d'université - dans un localisme absolu - les recrutements, conditions de travail, rémunérations, avancements et primes des enseignants-chercheurs.

Les libertés scientifiques ne peuvent qu'être malmenées par un arbitraire local, largement sous l'influence des logiques dites d'innovation qui font des seules entreprises les pilotes des choix scientifiques, au détriment des recherches fondamentales aux rythmes aléatoires et de tout l'éventail des lettres et sciences humaines.

Les universitaires et étudiants italiens, comme avant eux en Grèce, en Espagne, en Israël, ont su résister à ces politiques qui, partout en Europe, visent au désengagement de l'État, à des formes de privatisation, à fragiliser les statuts des personnels. En France aussi nous pouvons gagner !

ACTUALITÉ 4

- Voir la **modulation des services...** et mourir
- Le 19 octobre : **très importante** manifestation
- **Évaluer le travail** des élèves et des étudiants
- **Barack Obama** Président : espoir, événement, émotion

MÉTIER 7

- **Plan carrières :** qui sera revalorisé ?

VOIX DES ÉTABLISSEMENTS 8

DOSSIER 9

À quoi servent les LLASHS ?

La reconnaissance des filières Lettres, langues, arts, sciences humaines et sociales (LLASHS) comme formations essentielles à la fondation des « nouvelles humanités » de notre temps est sous les feux d'une double critique : politique et épistémologique.

Les traits paradigmatiques de la critique politique se trouvent dans les discours du président de la République ou chez des idéologues de droite notamment. Cette critique se fait au nom de l'inutilité sociale des LLASHS. Même à ce bas niveau, cette accusation est invalidée par les études d'organismes comme le CEREQ voire la DEPP qui indiquent une bien meilleure insertion des étudiants de ces filières que ne le disent leurs contempteurs.



© Sam Rozenhoic

MONDES UNIVERSITAIRES 16

- L'imposture **bibliométrique**
- Les personnels **ne veulent plus entendre parler** des « salaires au mérite » !
- Masterisation : **dix principes**
- **Professionnalisation** et présalaire

INTERNATIONAL 20

- **Du FSE** (Forum Social européen) **au FSM** (Forum Social mondial)

ENTRETIEN 21

- avec **Jean-Loup Salzmann**

CULTURE 22

- **Alain Broca expose**

ÉPHÉMÉRIDE

IMPORTANT - CNU !

Réouverture de la campagne de qualifications MCF et Professeurs du **14 novembre 2008 à 10 heures jusqu'au 22 décembre 16 heures** (session complémentaire 2009)

information :

<http://www.snesup.fr/ndoc=3660>

MARDI 25 NOVEMBRE

Journée nationale d'action pour la défense des IUT

MERCREDI 26 NOVEMBRE

Comité de suivi licence et licence professionnelle

JEUDI 27 NOVEMBRE

Rassemblement au CNRS à Paris, pour empêcher le démantèlement de cet organisme...

1^{er} DÉCEMBRE

Journée internationale **de lutte contre le sida**

2 DÉCEMBRE

Date ultime d'arrivée des votes pour les **élections CAPA-CAPN**

11 DÉCEMBRE

Conseil supérieur de l'Éducation

15 DÉCEMBRE

CNESER



© Vincent Moreau/Folia

Voir la modulation des services... et mourir → par Noël Bernard

Le ministère soumet au CTPU en novembre un projet de décret modifiant les statuts des enseignants-chercheurs. Poursuivant la mise en place de la loi LRU, il brise le cadre national des statuts et impose une déréglementation d'ensemble de la gestion des universités.

Ce texte instaure dans l'enseignement supérieur le principe de la modulation des services.

De quoi s'agit-il ? Alors que jusqu'ici le service de chaque enseignant-chercheur était fixé à 192 heures (équivalent TD), ce texte ne mentionne plus ce chiffre que comme une valeur « pivot » autour de laquelle le service de chaque collègue tourne, soit supérieur, soit inférieur. Sur la base de « principes généraux » adoptés par le conseil d'administration, le président d'une université arrête les décisions individuelles d'attribution de services des enseignants-chercheurs, se basant sur l'évaluation de la qualité de leur recherche. Ce concept d'« enseignement punitif », le SNESUP l'a dénoncé depuis longtemps : il introduit une compétition effrénée, néfaste pour la sérénité qu'exige la recherche ; ensuite, les collègues en difficulté dans leur mission de recherche, alors qu'ils ont besoin de soutien, voient

se pérenniser leur situation d'échec ; enfin, l'intérêt des étudiants et leur réussite dans les études exigent des enseignants de haut niveau scientifique et non des enseignants aigris.

Qu'on ne s'y trompe pas : le service de nombreux enseignants-chercheurs sera alourdi par ce dispositif. En effet les décisions individuelles d'attribution de services « ne peuvent conduire à dégrader le potentiel global d'enseignement ». Donc, pour tout allègement accordé à l'un, il faut infliger un alourdissement à un autre. Les universitaires, les citoyens, veulent-ils de cette université-là ? Une université qui lamine ses enseignants et qui fait des étudiants les arbitres involontaires de différends scientifiques réglés à coups de vexations et d'interdits de recherche ? Le SNESUP combat de toutes ces forces ces mesures et appelle l'ensemble des enseignants-chercheurs à se mobiliser pour leur retrait. ●

Le service de nombreux enseignants-chercheurs sera alourdi par ce dispositif



© Hélène Bambergier-P.O.L.

L'APPEL DU GONCOURT : NON AUX EXPULSIONS

Le lauréat du Goncourt 2008, Atiq Rahimi, appelle la France à ne pas expulser d'Afghans. À Calais, 54 Afghans seraient menacés d'expulsion. Il a transmis un message à Réseau Éducation sans Frontières.

Il plaide pour ses compatriotes, alors que dans le même temps les associations du Calaisais alertaient depuis plusieurs jours sur un possible renvoi par charte d'une cinquantaine de clandestins. (Source : France 3 Picardie).

Gérard Lauton

le snesup

MENSUEL DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

SNESUP-FSU

78, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris - Tél. : 01 44 79 96 10

Internet : www.snesup.fr

Directeur de publication :

Guy Odent

Rédacteurs en chef :

François Bouillon, Gérard Lauton, Anne Mesliand

Rédacteur en chef adjoint :

Alain Policar

Coordination des rédactions :

Jean Fabbri, Anne Mesliand

Secrétariat de rédaction :

Latifa Rochdi

CPPAP : 0 111 507698 D 73

ISSN : 245 9663

Conception et réalisation :

C.A.G., Paris

Impression :

SIPE, 85, rue de Bagnolet, 75020 Paris

Régie publicitaire :

Com d'habitude publicité, Clotilde Poitevin, tél. : 05 55 24 14 03
contact@comdhabitude.fr

Illustration de couverture : © L'humanité tout entière (Platon et Aristote, selon Raphaël)

Le 19 octobre : très importante manifestation

Il advient en cet automne 2008 que des gens défilent dans la rue un dimanche pour le service public, et qu'à l'inverse de la repartie téméraire du chef de l'État, « tout le monde s'en aperçoit ». → par Jean-Paul Lainé

IMPORTANTE D'ABORD PAR LE NOMBRE

Une mobilisation très forte, un défilé d'une longueur et d'une densité peu communes pour le seul secteur de l'éducation. Le chiffre donné par la police est tellement ridicule (32 000, pourquoi pas 33 333 ?) qu'il a peut-être même influencé à la baisse les organisateurs : on était proche des 100 000 manifestants. Un long ruban ininterrompu depuis la place d'Italie jusqu'à la Bastille en sillonnant par Port-Royal et Saint-Michel : tout un symbole du Paris cosmopolite, intellectuel, républicain et révolutionnaire.

Les derniers groupes devaient encore en haut des Gobelins quand la tête de la manif arrivait place de La Bastille.

IMPORTANTE PAR LA RÉOLUTION

On pouvait lire, entendre l'indignation presque la colère face à l'arrogance, le mépris et le détournement des mots, face aux mesures concrètes bien réelles de « contre-réforme », de désengage-



© Didier Chamma

valorisation des métiers de l'éducation et capable de former des citoyens libres et égaux.

IMPORTANTE PAR L'UNITÉ, PAR LE RASSEMBLEMENT

Dans le défilé lui-même se trouvait tout l'éventail des syndicats représentatifs, des associations progressistes de parents et des associations pédagogiques, mais aussi au hasard d'un croisement, nous rencontrons tous les partis grands ou petits de la gauche qu'elle soit officielle, plurielle, radicale ou extrême.

Non, les enseignants, les jeunes, les parents, tous les citoyens interpellés par la question de l'éducation ne sont pas tétanisés face à la violence des coups portés par ce gouvernement et dans ce contexte de crise financière et économique énorme. Ce dimanche 19 octobre près d'une centaine de milliers à Paris se faisaient les porte-parole de millions de Français qui ne se résignent pas au déclin d'un de nos services publics essentiels. ●

Des millions de français
ne se résignent pas au déclin
d'un de nos services publics

ment de l'État ; on pouvait voir comment cet affect alimentait une posture plus offensive, une détermination à ne pas capituler, à résister et imposer une école de notre temps, une école de la maternelle à l'université de l'égalité de l'accès et du partage des savoirs, de la

CAPN-CAPA VOTEZ AVANT LE 2 DÉCEMBRE

Nous rappelons aux adhérents « second degré » qu'ils doivent voter pour le renouvellement des Commissions Administratives Paritaires Nationales (CAPN) et Académiques (CAPA), uniquement par correspondance, avant le 2 décembre. Ces élections se tiennent à un moment de bouleversement considérable de l'enseignement supérieur et de la recherche. La loi LRU, l'intégration des IUFM, la refonte précipitée

de la formation des enseignants et des concours de recrutement font peser une menace d'éclatement du service public d'enseignement supérieur et des statuts des personnels. En votant massivement pour les candidates et candidats FSU, première organisation syndicale de la fonction publique, nous pourrions créer les conditions d'une meilleure défense de nos intérêts et de ceux du service public d'éducation.

Évaluer le travail des élèves et des étudiants → par Gérard Lauton

À u siège de la Ligue de l'Enseignement, s'est tenue le 23 octobre dernier une conférence de presse⁽¹⁾ du mouvement créé en 2003 suite à l'appel pour « une évaluation plus juste du travail des élèves et des étudiants », signé aujourd'hui par 36 organisations (syndicats, associations, mouvements pédagogiques). Un colloque du Sénat en 2006 sur ce thème a mis en relief l'intérêt d'un contrat de confiance entre équipe pédagogique et élèves ou étudiants. Mis désormais en

pratique dans une série d'établissements du secteur scolaire mais aussi en classes préparatoires, licence, cursus d'ingénieur... ce protocole « EPCC » repose sur plusieurs clauses : un champ de révision « ciblé » communiqué à l'avance aux candidats, sous forme d'un panel d'exercices référents traités en TD ; l'engagement de choisir dans ce panel l'équivalent d'environ trois quarts du sujet de l'épreuve en temps limité ; un accompagnement préalable permettant de répondre aux ques-

tions. S'agissant bien d'un examen et non d'un concours, un tel protocole crédibilise une meilleure réussite aux yeux des candidats et les incite à travailler plus pour des résultats à la mesure de leur travail (sans « constante macabre ») et un meilleur vécu. Des militants du SNESUP s'y impliquent activement. ●

(1) En présence notamment de l'historien et ancien recteur Philippe Joutard et d'André Antibi (Toulouse III). Site : MCLCM.fr

Barack Obama Président : espoir, événement, émotion

→ par Jean-Paul Lainé, secteur International

Avec l'élection de Barack Hussein Obama, « *l'Homme a marché sur la Lune*⁽¹⁾ » cependant que d'immenses problèmes, hérités pour une part déterminante des mandats républicains, appellent un changement radical d'orientations.

En commençant, je mesure tout d'abord l'insolite ou pour le moins l'inhabituel dans ces moments que nous venons de vivre et de ce « papier » écrit à chaud. Dans une élection, si américaine mais si internationalement suivie, la part énorme d'affectif, certains diront d'irrationnel, est si grande qu'elle est un élément important du réel et qu'elle exige analyse rationnelle.

Mais laissons cette analyse pour plus tard, arrêtons-nous sur les impressions, les souvenirs, les parallèles qui se bousculaient dans mon crâne. Les sollicitations politiques pour mettre le réveil à 6 heures du matin ne sont plus si fréquentes ! En Europe, et particulièrement en France, quel engouement ! quels espoirs ! Quelle conjonction d'éléments réunis pour provoquer une telle Obamania !



Des victoires espérées pour la justice sociale et la démocratie

Du passé colonial de l'esclavage du traitement des immigrés, des guerres coloniales à celles menées aujourd'hui par les États-Unis, des questions sociales aux questions sociétales, des victoires sur la peine de mort, pour la maternité choisie, pour réduire la durée de travail... aux luttes « défensives » actuelles, des rendez-vous électoraux vécus comme des

échecs : c'est tout un ensemble de creux et de bosses, d'images fortes, d'espoirs et de peurs, d'action ou de fatalisme qui s'entrechoquent.

Du « *We have a dream* » de Martin Luther King au « *Yes, we can* » de Barack Obama, c'est une véritable « chanson de geste »,

▼
Rien n'est gagné,
mais un champ de possibles
s'ouvre
▲

de la libération des Noirs pour la libération de tous. Mais en même temps nous nous inquiétons : si l'Ohio a basculé, si Hollywood a voté Obama, Wall Street aussi ! Mais ce ne peut pas être que du rêve frelaté : la crise financière, le gouffre humain et financier des guerres impérialistes ont « donné du corps » à ce rêve ; la peur de se retrouver à la rue, la peur de ne plus pouvoir se soigner ou de toucher une retraite a fait la différence. L'équipe élue devra en tenir compte !

RIEN N'EST GAGNÉ, MAIS UN CHAMP DE POSSIBLES S'OUVRE

L'intervention de l'État dans les domaines de l'éducation et la santé, des dispositifs collectifs et non plus la sacro-sainte capitalisation individuelle sont dans le paysage, la conscience que l'on « ne gagne pas les guerres », surtout si l'on n'est qu'une force d'occupation : décidément le vent d'Ouest, en cet automne, est chargé de messages bien utiles pour appuyer nos luttes actuelles dans des pays qui ont élu ou réélu Sarkozy ou Berlusconi.

Ce vote ne résume pas seul la vie politique des États-Unis, des mouvements sociaux intenses et peu connus s'y développent. ●

(1) Cf. Bernard Guetta, France Inter.

NOUVEAU SITE WEB

Le SNESUP a engagé la transformation de son site web : nouvelle charte graphique, nouvelles fonctionnalités en particulier pour la recherche de documents... Ce travail d'élaboration touche (avec retard) à sa fin. Les adhérents, informaticiens ou non, spécialistes des médias ou non, qui souhaitent contribuer pour la partie « vie des établissements » ou pour la partie nationale à la vitalité et la réactivité de notre nouveau site sont invités à se faire connaître (sg@snesup.fr) afin de réfléchir aux modalités de ce travail à distance qui peut donner lieu, le cas échéant à des décharges de service. www.snesup.fr

CALENDRIER DU CONGRÈS D'ORIENTATION DU SNESUP

La Commission administrative nationale (CAN) du SNESUP réunie le 6 novembre a confirmé la tenue du Congrès d'orientation 2009, vraisemblablement à Paris les 1^{er}, 2 et 3 avril. Les textes d'orientation proposés à la discussion des adhérents et servant de base à la composition de la future direction nationale seront reçus jusqu'au 15 janvier 2009.

La CAN prenant acte de ces contributions lors de sa réunion du même jour ; ces textes seront diffusés dans le mensuel de janvier.

Du sens... du son !



Les adhérents, collègues et citoyens qui appellent au téléphone le syndicat tombent parfois (trop souvent, mais nous améliorons cette situation dans les semaines à venir) sur une « musique » de veille téléphonique. Ces sons peu originaux et de mauvaise qualité pourraient être changés si des collègues nous confiaient quelques secondes de musique originale (et les droits d'utilisation). À vous entendre donc ! ●

Plan carrières : qui sera revalorisé ?

→ par Noël Bernard, responsable du secteur Situation des Personnels

Le « plan carrières » lancé par Valérie Pécresse, s'appuyant sur les rapports Schwartz et Hoffmann sans la moindre écoute des personnels et de leurs syndicats, vient de déboucher sur une série de propositions censées améliorer vos carrières et vos rémunérations. Concrètement, que va-t-il changer pour vous ?

Si vous êtes en cours de recrutement, l'amélioration est indéniable. La carrière précédant le recrutement sera enfin prise en compte, après une réglementation qui a fait pendant des années le malheur des nouveaux collègues. Cette situation avait motivé de nombreuses démarches du SNESUP.

Le doctorat est compté lors du recrutement comme 2 années. Allié au raccourcissement à 1 an du 1^{er} échelon, ceci revient en fait à supprimer le premier échelon de la carrière des MCF, qui débute pour tous au moins au 2^e échelon.

Les emplois d'ATER, de moniteur, ou en post-doc, dont jusqu'ici au mieux un seul d'entre eux était pris en compte, seront désormais tous ajoutés à l'ancienneté au recrutement, ce qui permettra une véritable reconstitution de carrière.

Réservant notre appréciation sur le détail, notons qu'aucune rétroactivité de ces dispositions n'est annoncée, hormis des mesures pour éviter des cas d'inversion de carrière.

Si vous êtes maître de conférences à un échelon plus élevé, rien ne viendra améliorer votre carrière ni votre rémunération.



Pour le plus grand nombre : une quête illusoire

aussi totale que pour les MCF. Cependant le 5^e échelon des PR2 sera raccourci de 5 ans à 3 ans 6 mois (ceci n'est en revanche pas appliqué pour le 5^e échelon des MCF hors classe qui souffre de la même longueur excessive). Et les taux de passages de 2^e à 1^{re} classe ainsi que d'accès à la classe exceptionnelle seront augmentés de moitié.

Si vous êtes enseignant du second degré, on se contente de reconnaître votre rôle important dans les universités.

Pour tout le monde, quand même, des primes ! La prime de responsabilité pédagogique et la prime d'excellence scientifique (remplaçant la PEDR) seront chacune modulables entre 3 500 € et 15 000 € dans la limite de l'enveloppe du ministère augmentée de ce que les établissements auront les moyens d'y ajouter... Ces primes seront « décernées » localement sur la base d'une évaluation confiée au CNU. Reste 150 « chaires université-organisme », postes de MCF de luxe pour super-collègues. Recrutés sur un poste publié conjointement par une université et un organisme de recherche, ces heureux élus auront un service réduit des 2/3 et une prime entre 6 000 et 15 000 €.

Moins de 10 % des collègues seront touchés par ces mesures. Le SNESUP maintient sa revendication d'une véritable revalorisation pour tous les enseignants du supérieur par l'attribution minimum de 40 points d'indice à chacun. À plus longue échéance un travail sérieux sur la structure des carrières du supérieur devra être effectué. Les mesures indemnitaires ou primes ne sauraient être considérées comme une amélioration de carrière. ●

LE CONTRAT DOCTORAL

Le ministère annonce une réorganisation des financements de thèses, avec la suppression du monitorat et des allocations et leur remplacement par un dispositif unique : les contrats doctoraux.

Plutôt que la soi-disant augmentation d'attractivité, la motivation semble être ailleurs et ne laisse pas d'inquiéter.

Ces contrats seront passés entre les doctorants et les établissements, ce qui fait craindre un retrait de l'État du financement des études doctorales, ce qui serait à l'opposé des intentions affichées.

L'instauration d'un salaire plancher sans salaire plafond mettra les universités en concurrence pour recruter à coup de surenchères les meilleurs étudiants. Ceci renforce le principe d'universités à deux vitesses qui est à nos portes, et se traduira pour les thésards par des doctorats à deux vitesses.

Enfin les annonces font un silence total sur les CIES et sur la formation à l'enseignement supérieur. Le SNESUP sera aux côtés de tous ceux qui lutteront pour le maintien et le développement de cette formation.

Une exception : le taux de passages en hors classe atteindra le double du taux actuel en 2011.

Si vous êtes professeur, absence d'amélioration presque

Le SNESUP maintient sa revendication d'une véritable revalorisation pour tous les enseignants du supérieur par l'attribution minimum de 40 points d'indice à chacun



Fête pour Jacques Degouys

Une vaste salle des fêtes avec de grandes tablées, des dizaines d'amis de l'université et d'autres horizons. Le départ à la retraite de Louisane et de Jacques valait bien une fête à leur image : une fête de remerciements pour l'œuvre accomplie. Infatigable actrice d'une modernisation administrative, Louisane a milité pour faire du logiciel Apogée un instrument au service des étudiants. Ancien vice-président du CEVU, Jacques s'est dépensé sans compter pour que leur soient offerts des parcours de formation attractifs, diversifiés et cohérents pouvant exprimer leurs projets personnels et professionnels, bien au-delà du plaisant refrain « *Mo-du-le - Mo-du-le - Mo-du-le* » entonné en chœur par les participants. Sans oublier son apport majeur à la vie du SNESUP, et de la FSU à l'UHB, au bureau national, au CNESER. Plusieurs invités sont intervenus au micro pour souligner combien la vie universitaire rennaise devait à leur investissement syndical. Amis et témoins chaleureux, André Lespagnol, Marc Gontard, Maurice Hérin et d'autres ont brossé le portrait d'un Jacques inventif, prévenant, omniprésent sur le terrain syndical et professionnel, et... délibérément festif. Certains se sont risqués à espérer un départ en biseau, une sorte d'éméritat pour un maître de conférences en psychologie ayant encore beaucoup à apporter tout en s'offrant enfin du temps libre. L'arrêt soudain puis le rétablissement de son adresse @uhb.fr le jour de son départ à la retraite ne seraient-ils qu'un gag prémonitoire ? ●



Jacques Degouys

Gérard Lauton



Plan Campus Saclay, un projet de déstructuration du tissu universitaire

En validant en Conseil des ministres (12/11/2008) la création d'un « *cluster scientifique, technologique et d'innovation économique autour et sur le plateau de Saclay* », le gouvernement franchit un cap. Il veut concentrer des établissements de recherche et d'enseignement supérieur, publics ou privés, très largement imbriqués. Cette annonce, non concertée avec la communauté universitaire et ses représentants syndicaux, suppose le déplacement de plus de 20 000 étudiants, de milliers d'universitaires, chercheurs et personnels administratifs, techniques ou de bibliothèques, sur des terrains cultivés, sans moyen de transport, sans métro. Avec la construction des nouveaux bâtiments et le démantèlement, les actuels terrains de la fac d'Orsay dans le cadre boisé et agréable de la vallée feraient l'objet d'une opération foncière. Tout ou partie d'autres sites (Châtenay, Sceaux, Cachan...) pourraient rejoindre le Plateau. On peut légitimement s'inquiéter de l'intégrité de l'université Paris Sud 11 et de l'avenir de ses diverses implantations. Issu d'ambitions politiciennes, ce projet ouvre une course au gigantisme, à une « *compétition internationale* » (cf. classement de Shanghai) qui n'a rien à voir avec des objectifs scientifiques ou des missions de service public d'enseignement supérieur et de recherche. Un « *établissement public de type nouveau* », qui pourrait en préfigurer d'autres, limiterait la participation de la communauté universitaire à la vie démocratique et aux décisions, avec un exécutif désigné par l'État. Les syndicats de la FSU (SNESUP, SNCS, SNEP) agissent (AG, information des collègues, interventions dans les conseils...) pour qu'universitaires, chercheurs, personnels, étudiants et élus locaux fassent entendre leur volonté. ●

Michelle Lauton, 13 novembre 2008

DERNIÈRE MINUTE



Université Paris 12 :

le CTP élu le 18 novembre comporte :
5 sièges FSU, 3 SGEN, 1 CGT et 1 UNSA

<http://fsu-paris12.fr>



Cri d'alarme à l'IUT Toulouse 3

L'assemblée générale jeudi 13 novembre a rassemblé plus d'une centaine de personnels. La fin du fléchage des moyens, le refus du ministère de donner une quelconque garantie concernant l'attribution des moyens, le dialogue rompu avec la CPU signent la mort du système IUT. Au-delà de la disparition du dernier diplôme national c'est avec lui la fin de tout un système de formation qui a fait ses preuves depuis 40 ans et qui a contribué largement à la démocratisation de l'enseignement supérieur avec une mobilité sociale ascendante, une réelle mixité sociale, un aménagement du territoire au moment où là encore les disparités se renforcent, une solide formation générale et technologique reconnue par les professionnels et posant les jalons d'une évolution tout au long de la vie. La seule alternative est à présent la mobilisation massive pour enrayer le processus : journée d'action à Toulouse le 25 novembre 2008. Qu'en est-il dans les autres IUT ? ●

Liliane Sochacki, secrétaire de section SNESUP



Bilan des élections des conseils centraux

La participation a été très forte chez les personnels de l'université des Antilles-Guyane. Ils ont senti l'enjeu représenté par la mise en place de la LRU à l'UAG. Leurs suffrages se sont massivement portés sur les listes hostiles à la logique de la LRU au conseil d'administration. Le SNESUP-FSU s'opposera à toute politique de régression sociale à l'université. Le SNESUP et les autres syndicats de la FSU remercient l'ensemble des électeurs qui ont porté leurs suffrages sur nos listes. En Guadeloupe, le SNESUP-FSU et les autres syndicats de la FSU arrivent en tête dans presque tous les collèges électoraux. ●



Assemblées générales

Le 13 novembre, une AG a réuni à l'université de Marne-la-Vallée une soixantaine de personnes. C'est la troisième en un mois (21/10 : 80 personnes ; 6/11 : 90 personnes). Nous avons fait le choix de faire des AG dans des lieux différents de l'université dont les sites géographiques sont éloignés les uns des autres, ne touchant pas de fait les mêmes personnes. C'est une bonne participation compte tenu, d'une part du lieu un peu excentré et, d'autre part, de la convocation au même moment d'une AG à l'IUT voisin concernant la prochaine élection de son directeur ainsi que la question du fléchage de ses moyens. Les questions abordées portent essentiellement sur les conséquences du passage précipité de l'université aux compétences élargies (au 1^{er} janvier 2009) : modulation des services, effet du décret EC dans une université particulièrement mal dotée, ainsi que la question de la double réforme « *masterisation-concours* » de la formation et du recrutement des enseignants des premier et second degrés et de l'urgence intenable dans laquelle les collègues se trouvent pour produire des maquettes, alors que nous venons de déposer notre offre de formations pour le prochain plan quadriennal. **L'AG a appelé les personnels de l'université à faire grève le 20 novembre prochain, à se réunir en AG le matin pour partir ensemble à la manifestation de l'après-midi.** ●

Stéphane Tassel, secrétaire de section



Disparition d'Yvan Massiani

C'est avec la plus grande tristesse que nous avons appris la disparition de notre camarade et ami Yvan Massiani. Il est bien difficile de trouver les termes pour décrire tout ce qu'Yvan a apporté à notre université et à notre syndicat. Quelques mots viennent cependant s'imposer comme des évidences : entier, intègre, engagé, fort. Entier par son comportement imprégné de la culture corse dont il portait haut les couleurs. Intègre, dans ses paroles et dans ses actes, car s'il était exigeant avec les autres sur ce point, il l'était tout d'abord avec lui-même. Engagé, en défenseur exemplaire du service public et des idées les plus nobles qui ont présidé à sa création. Fort, enfin, dans les échanges qui ont si souvent démontré ses qualités d'analyste et de tribun, et face à la maladie. Il fut par son comportement un membre exemplaire de notre communauté, et pour nous, ses camarades, il restera irremplaçable. Un amphithéâtre de la faculté de sciences portera prochainement son nom. Nous adressons toutes nos condoléances à son épouse Cathy, comme lui membre fidèle de notre syndicat, ainsi qu'à sa famille et ses proches. ●

Les sections SNESUP de l'Université de Provence





À quoi servent les LLASHS ?

→ Dossier coordonné par François Bouillon

La reconnaissance des filières Lettres, langues, Arts, Sciences humaines et sociales (LLASHS) comme formations essentielles à la fondation des « nouvelles humanités » de notre temps est sous les feux d'une double critique : politique et épistémologique.

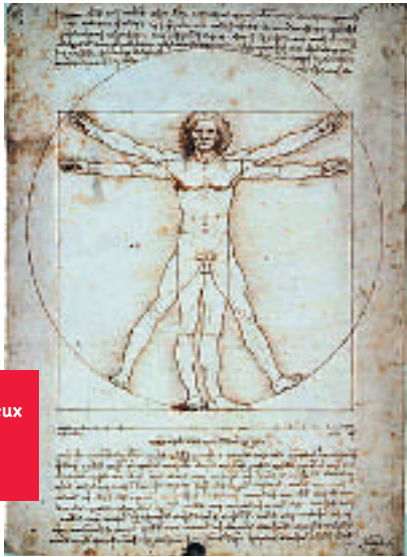
Les traits paradigmatiques de la critique politique se trouvent dans les discours du président de la République ou chez des idéologues de droite notamment. Cette critique se fait au nom de l'inutilité sociale des LLASHS. Même à ce bas niveau, cette accusation est invalidée par les études d'organismes comme le CEREQ voire la DEPP qui indiquent une bien meilleure insertion des étudiants de ces filières que ne le disent leurs contempteurs.

La critique épistémologique porte sur la supposée « mollesse » des SHS et sur la hors scientificité des Lettres, langues et arts. Critique faible au regard du statut épistémique des savoirs littéraires, artistiques qui, pour ne pas être scientifiques, contribuent à la connaissance du monde au même titre que les savoirs scientifiques les plus normés. En ce sens toutes les disciplines enseignées à l'Université sont « rares » ; sans exception, elles sont toutes précieuses.

La connaissance et les LLASHS → par François Bouillon, PRAG philosophie

Au même titre que les Sciences de la nature et de la vie, les lettres, les langues, les arts et les sciences humaines et sociales participent à la connaissance du monde. Le monde ce sont tout autant la nature physique, le vivant, les relations entre les personnes, la relation de la personne avec elle-même et avec la nature.

À travers la création de métaphores, de fictions, les lettres, les langues et les arts donnent à voir autrement l'invisible du visible du monde. Même l'art pictural le plus abstrait, comme d'ailleurs la musique, sont



Faire voir autrement et mieux le monde grâce à l'imagination créatrice

une manifestation, un dévoilement, de l'invisible par excellence qu'est la vie intérieure des êtres humains avec toutes ses tonalités affectives : joies, tristesses, colères, dépressions et exaltations... Faire voir autrement et mieux le monde grâce à l'imagination créatrice telle est la fonction des poésies, des tableaux et des sculptures, des romans. À ceux qui veulent que les lettres et les arts soient une pure expression de la singularité et relèvent de l'univers de la connotation, il faut opposer qu'ils sont, à travers leur manière de « refaire la réalité », une véritable connaissance du monde.

Là où les arts et les lettres racontent des « histoires » sous le mode du « être comme » – être comme *Madame Bovary*, être comme *L'homme qui marche* de Rodin, être comme *Le quintette des merveilles* de Mozart, être comme la guerre dans *El tres de mayo* de Goya – les sciences, toutes les sciences, construisent des sortes de fictions que sont les modèles

du « réel » qu'elles proposent. Ceux-ci sont aux sciences ce que sont les métaphores mises en œuvre dans les lettres et les arts. La construction de modèles est à l'œuvre tout autant en physique quantique qu'en sociologie.

D'aucuns, à ce niveau, objecteront que les SHS sont moins scientifiques que les SNV. Cette objection est souvent portée par le présupposé qu'il y aurait une unique méthode scientifique, fondée sur quelques règles universelles. Or, à y regarder de plus près, y compris au sein même des sciences de la nature et de la vie, il existe une pluralité méthodologique indéniable qui met en question une définition canonique de la scientificité.

Activité de pensée rationnelle, les sciences n'ont aucune supériorité épistémologique par rapport aux savoirs littéraires et artistiques. Elles comme eux sont autant de voies pour déchiffrer et mieux comprendre la nature humaine, sociale et physique. ●

« Je bâtis sur pierres vives. Ce sont hommes » (Montaigne)

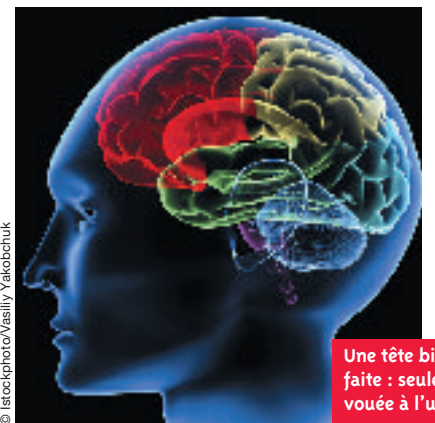
→ par Jacques Migozzi, Professeur, Président de la Conférence des Doyens et Directeurs d'UFR Lettres Langues Arts Sciences Humaines et Sociales (CDUL)

Les lettres, les langues, les arts et les sciences de l'homme et de la société développent chez les étudiants des capacités qui sont autant d'atouts précieux pour leur insertion voire leur reconversion. Ces filières préparent aussi aux métiers émergents. Elles forment des travailleurs-citoyens créatifs.

À quoi servent les Humanités ? À réfléchir de manière indépendante et critique, à s'ouvrir l'esprit, à s'épanouir en se cultivant, à « faire bien l'homme » comme disait Montaigne... À cette réponse classique, dont le côté conventionnel ne devrait pas masquer la force et la justesse profonde, on oppose trop souvent aujourd'hui une moue au mieux dubitative. Mais encore, insiste-t-on, quel est l'intérêt pour un jeune de s'engager dans des études supérieures aux débouchés incertains, et déconnectées des réalités du monde du travail si l'on excepte les métiers de l'enseignement ? Consécutivement à la crise du CPE, certains clubs ou syndicats patronaux ont même poussé très avant ce questionnement, au point d'or-

chester çà ou là de véritables campagnes de stigmatisation des filières Lettres Langues Arts Sciences Humaines et Sociales... À dire vrai, comme la CDUL s'est toujours efforcée de le souligner, le débat sur l'avenir et l'utilité sociale des « Humanités », sur la « valeur » des diplômes LLASHS en contexte professionnel, se fonde trop souvent sur des stéréotypes contestables ou des données partielles, dont portent encore la trace les dossiers thématiques publiés depuis un an dans un nombre croissant de périodiques spécialisés ou grand public.

Or dans un débat aussi crucial pour l'avenir de notre pays, la rigueur voudrait qu'on ne se contente pas d'idées reçues ou d'approximations : des études existent, aux-



Une tête bien faite : seulement vouée à l'utile ?

quelles on peut se référer, et qui émanent pour une bonne part d'organismes officiels (Direction de l'Évaluation et de la Prospective (DEP) du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la



© DR

Faudrait-il renoncer à l'amour de la sagesse ?

Recherche ; CEREQ). Que nous disent-elles globalement sur l'insertion professionnelle des diplômés LLASHS ?

Les étudiants issus de nos filières en formation initiale se caractérisent certes par un taux de chômage à trois ans plus élevé en moyenne que celui des autres secteurs, un temps d'accès au premier emploi un peu plus long, des salaires médians plus faibles, et des statuts souvent plus précaires. La faute à l'inadaptation des cursus, déconnectés des réalités de « l'Entreprise » et trop peu soucieux de garantir l'employabilité des diplômés... même si l'enseignement supérieur ne saurait être tenu pour responsable des trous noirs dans les politiques d'embauche ? On pourrait tout d'abord souligner que secteur LLASHS a déjà développé résolument une large gamme de formations professionnalisées, mal connues du grand public et trop peu valorisées dans les médias. Sans exonérer les universitaires de leurs responsabilités propres de formateurs, parfois tentés par le conservatisme académique, on pourrait surtout en appeler à une vision plus subtile et plus prospective.

Un potentiel méconnu

D'après les études de la DEP les parcours professionnels à moyen et long terme des diplômés LLASHS sont en effet « très souvent caractérisés par [...] une aptitude à faire reconnaître et à transférer leurs capacités ». Autrement dit les diplômés LLASHS révèlent sur le terrain et dans la durée un potentiel trop souvent mal discerné et méconnu – du moins hexagonalement car il n'est pas dit qu'au plan international règne partout le même utilitarisme dans la conception des études supérieures –, potentiel qui tient à leurs « qualités rédactionnelles », leur « esprit de synthèse », leurs capacités d'« analyses critiques de documents, situations et modes d'intervention », leur « aptitude à la prise de parole » et leur « esprit d'ouverture ». Ce capital de compétences, bien loin donc de

n'être qu'un supplément d'âme inutile brocardé par certains, est à même de constituer leur meilleur atout pour aborder avec confiance les reconversions inévitables de toute trajectoire professionnelle dans une économie mondialisée de la connaissance – n'est-ce pas là la fameuse « sécurisation des parcours professionnels » dont on nous rebat les oreilles ? –, mais aussi pour s'ajuster au processus de « diplomation tout au long de la vie... » que le rapport Hetzel désignait par exemple comme horizon inéluctable. Par ailleurs les filières LLASHS préparent leurs diplômés aux métiers émergents d'aujourd'hui et de demain : imagine-t-on des bureaux de traduction sans linguistes, des cellules d'assistance psychologique sans psychologues ? Des métiers de la ville et de la médiation sociale sans sociologues ? Des bureaux d'études sur l'aménagement territorial sans géographes spécialistes de Système d'Information Géographique ? Des services du patrimoine et de la culture sans historiens et spécialistes de l'art ? Des agences de communication et de web design sans sémiologues du texte et de l'image ? Des services d'archivage de l'information

numérisée sans professionnels de la documentation formés à la linguistique de corpus et aux techniques d'indexation ?...

Les universitaires doivent par conséquent se convaincre et convaincre leurs étudiants comme les employeurs, que les diplômés LLASHS, moyennant une prise de conscience de leurs capacités latentes, peuvent se distinguer en contexte professionnel par leurs compétences originales. Sommes-nous seuls à le penser et nous étourdissons-nous ce disant de songes creux de « littéraires » ? Pas si sûr : de plus en plus de DRH soutiennent publiquement ce point de vue, de même que la CGPME qui apprécie l'autonomie et la capacité d'adaptation des diplômés LLASHS par contraste avec l'habitus des cadres formatés au moule des grandes et petites

▼
Les compétences distinctives des humanités pourraient être opposables au dénigrement rituel des « fabriques à chômeurs »
 ▲

écoles... À cet égard, l'initiative toute récente du Comité de suivi de La Licence de s'engager dans la construction de référentiels de L et d'inaugurer ce grand chantier pluriannuel par le secteur LLASHS pourrait constituer un levier appréciable : explicitées, clarifiées, certifiées nationalement, les compétences distinctives des Humanités pourraient être opposables dans le débat public au dénigrement rituel des « fabriques à chômeurs ».

À quoi servent les Humanités ? Ou plutôt à quoi doivent-elles servir ? À former des individus dotés d'intelligence critique, donc des travailleurs créatifs... et des citoyens. ●



Des services du patrimoine et de la culture sans historiens et spécialistes de l'art ?

© DR

Apologie pour une science inutile

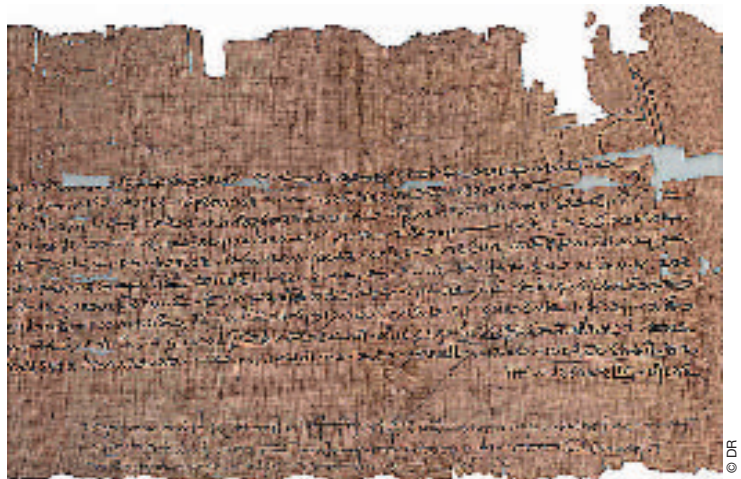
→ par Brigitte Lion, Professeur d'histoire ancienne, Université François Rabelais, Tours

Soumises à la tyrannie du profit, les sciences humaines sont sommées d'être rentables et d'avoir des résultats quantifiables. Discipline « rare » l'assyriologie apprend à comparer, réfléchir et à refuser les idées reçues. Elle est à ce titre une formation de l'esprit comme toutes les sciences humaines.

En 1982, Jean Bottéro, l'un des plus éminents spécialistes du Proche-Orient ancien, alors professeur à l'EPHE, publiait un article au titre quelque peu provocateur : « *Apologie pour une science inutile* »⁽¹⁾. Il y défendait l'assyriologie (l'histoire de la Mésopotamie antique, établie à partir de la riche documentation inscrite en caractères cunéiformes sur des tablettes d'argile, trouvées en Irak et dans les pays voisins). Et de fait, il n'est pas rare que les historiens, les archéologues, les spécialistes de langues anciennes, et tous ceux qui travaillent d'une façon ou d'une autre sur des époques reculées, s'entendent poser la question de leur utilité : à quoi servez-vous ?

L'assyriologie : une discipline nécessaire
Contrairement à ce que laissait prévoir le titre de son article, Jean Bottéro soutenait que sa discipline de prédilection était non seulement utile, mais même « *indispensable à une juste et globale compréhension de notre propre histoire* » : si l'Occident et une partie de l'Orient font remonter leurs racines à la Bible et à la culture grecque, ces racines elles-mêmes s'alimentent aux traditions de Mésopotamie antique ; étudier l'histoire de la Mésopotamie reviendrait, selon lui, à explorer les pages les plus anciennes de notre histoire. Sans illusions, il concluait cependant sur cette question de l'utilité, confondue avec le seul « profit » : « *Seul doit compter, seul doit être considéré et préservé, dorénavant, ce qui rapporte ; la véritable connaissance idéale ne sera plus que celle des taux d'intérêt et des lois de la finance ; et les seules*

Revenir
aux sources :
un profit
à long terme



sciences à encourager, celles qui nous apprennent à exploiter la terre et les hommes. À part quoi, tout est inutile ». Les développements de la notion de profit que fustigeait cet article font actuellement des ravages dans les sciences humaines. Depuis quelques années, on nous somme d'être « rentables ». En publiant de plus en plus, la quantité devenant l'un des premiers facteurs d'évaluation ; mais que prouvent des normes chiffrées, déconnectées de tout contenu ? Et comment croire qu'un classement des revues constitue à lui seul une garantie de qualité ? Nous avons obligation de résultats : les financements, à court terme, sont conditionnés par le montage de projets promettant de remplir

▼
**L'assyriologie,
comme l'histoire
dans son ensemble,
appelle à réfléchir
et à comparer**
▲

des « objectifs » et la remise de rapports certifiant que ces objectifs ont été atteints ; s'il n'est pas déplacé d'attendre qu'un travail produise des résultats, ceux-ci peuvent toutefois difficilement se décréter à l'avance et advenir dans une stricte limite de quatre ans. Évalués, nous sommes également priés d'évaluer la rentabilité des autres, y consacrant ainsi un temps qui serait sans doute mieux employé... à la recherche. L'enseignement supérieur, qui jusqu'à présent était étroitement lié à la recherche, doit prochainement en être dissocié. Trop cher. Des enseignants auxquels on ne laissera guère le loisir de s'adonner aux futiles joies de la recherche se verront imposer des horaires bien supérieurs à ceux des enseignants-chercheurs – pour un salaire moindre. Quant à ces derniers, qui disposent de moins en moins de temps pour leurs recherches, ils risquent de se voir contraints de les abandonner, s'ils ne produisent pas assez. En termes de profits, tout cela est parfaitement logique.

S'ouvrir à d'autres modes de pensée

Après cela, comment en vouloir à ceux de nos étudiants qui visent, eux aussi, ce qu'ils croient être leur « profit » ? Qui veulent savoir « ce qu'il faut apprendre pour l'examen » afin de négliger le reste, ne viennent en cours que sous la menace d'une note-sanction,

Rencontres
assyriologiques
internationales 2007,
Université de Moscou.
À droite : Brigitte Lion



cherchent sur le net des réponses toutes faites ou y vendent leurs exposés ? L'assyriologie, comme l'histoire dans son ensemble, comme les sciences humaines, apprend surtout à réfléchir et à comparer. À travailler, et longtemps, parce que le cunéiforme ne s'apprend pas en un jour. À refuser les idées reçues, parce qu'une seule tablette peut remettre en question ce que l'on prenait pour une quasi-certitude. À être attentif aux contextes de production des documents, à tenter de comprendre les besoins et les visées de ceux qui les ont écrits, à s'ouvrir à d'autres modes de pensée. En bref, à former un esprit critique. Toutes qualités qui ne me paraissent pas inutiles, surtout alliées à une souplesse d'esprit qui permet de les transposer dans d'autres domaines, par exemple à l'analyse des discours, textes et idées reçues contemporains.

Ce dernier point est, probablement, de loin le plus inutile, voire nocif : mieux vaut que d'autres réfléchissent à notre place. Les menaces qui pèsent sur l'enseignement de l'histoire dans les lycées vont dans ce sens. De même que la formation promise aux futurs enseignants du secondaire qui, sous prétexte d'élever leur niveau de formation, allonge leurs études tout en vidant celles-ci de leur contenu disciplinaire, et les écarte le plus possible d'une initiation sérieuse à la recherche. À ce compte, les disciplines « rares » qui s'enseignent encore à l'université risquent de disparaître rapidement. Et la liste de ces disciplines rares de s'allonger : il y a quelques années encore, qui aurait pensé que l'enseignement de l'histoire, et pas seulement celle de l'Orient antique, serait à ce point menacé ? Nous sommes quelques-uns à tenter, en ce moment, d'établir la bibliographie de Jean Bottéro – encore une tâche inutile. C'est là une entreprise difficile, tant il a publié et, étrangement, sans personne pour lui enjoindre de le faire. Nous avons renoncé à recenser ses articles et livres traduits dans les langues les plus diverses, et cela bien avant l'invention des classements internationaux sur fond de concurrence. En assyriologie, et dans les sciences humaines en général, beaucoup d'autres s'efforcent de faire sérieusement leur travail, dans des conditions de plus en plus difficiles, voulant croire encore que la vraie science est désintéressée. Mais pour combien de temps ? ●

(1) *Akkadica* 30, nov.-déc. 1982, p. 12-26 ; repris dans J. Bottéro, *Mésopotamie. L'écriture, la raison et les dieux*, Paris, 1987, p. 29-40.

Servir la démocratie

→ par Bernard Lahire, Professeur de sociologie à l'ENS-LSH

Les sciences du monde social sont un puissant levier de conquête de la citoyenneté. À ce titre, elles sont d'une utilité supérieure, infiniment plus désintéressée que l'injonction politique qui les somme d'être utiles.

Nous vivons actuellement dans un contexte politique particulièrement hostile aux sciences du monde social. Nos gouvernements voudraient réduire ces sciences à n'être que des « aides à la décision » ou, pire, à des discours d'accompagnement, voire de justification des décisions. Ils ont remplacé la démocratie et ses valeurs par le marché et ne mesurent l'utilité des savoirs et institutions scientifiques qu'à l'aune de leur rentabilité économique à court terme.

Ainsi Nicolas Sarkozy n'hésitait pas en avril 2007 à conditionner l'aide apportée par l'État aux filières universitaires en fonction de leur capacité à fournir des débouchés sur le marché du travail : « [...] dans les universités, chacun choisira sa filière, mais l'État n'est pas obligé de financer les filières qui conduisent au chômage. L'État financera davantage de places dans les filières qui proposent des emplois, que dans des filières où on a 5 000 étudiants pour 250 places. [...] Vous avez le droit de faire littérature ancienne, mais le contribuable n'a pas forcément à payer vos études de littérature ancienne si au bout il y a 1 000 étudiants pour deux places. Les universités auront davantage d'argent pour créer des filières dans l'informatique, dans les mathématiques, dans les sciences économiques. Le plaisir de la connaissance est formidable, mais l'État doit se préoccuper

d'abord de la réussite professionnelle des jeunes. » (*20 minutes*, 16 avril 2007). De tels propos profondément anti-intellectualistes, dont le ressort rhétorique repose sur l'opposition simpliste entre l'utile et l'inutile, le sérieux et le futile, le souci de l'avenir professionnel des jeunes et l'irresponsabilité de ceux qui sont censés ne pas s'en préoccuper, sonnent le glas des grandes ambitions culturelles et scientifiques : l'État ne devra plus avoir à l'avenir pour mission de financer le « plaisir de la connaissance » car la connaissance, quand elle n'est pas économiquement rentable, relève d'une sorte de « loisir cultivé » qui pourra néanmoins continuer à survivre en tant que divertissement de privilégiés. Le pouvoir ne voit plus alors en la culture et en la connaissance les moyens de former des citoyens éclairés, conscients et critiques, tout à la fois curieux et capables de s'appropriier les produits du patrimoine culturel, artistique et scientifique mondial.

Une forme d'utilité supérieure

Contre les injonctions multiformes de production d'un « savoir utile », les chercheurs ont toujours tenu, au cours de l'histoire, à réaffirmer l'importance de la « curiosité gratuite » ou de la « recherche de la vérité » en elle-même et pour elle-même. Mais derrière nombre de réactions fortes face aux injonc- ▶▶

Les sciences
du monde social
servent
(à) la démocratie



© Didier Chamma

© Joe Cicak/istockphoto



Penser :
un acte
politique

► tions à être « utile » et « à servir » (le marché, le gouvernement, le Parti, l'Église, etc.), se cache une défense tacite d'une autre forme d'utilité ; une forme d'utilité supérieure, infiniment plus désintéressée que l'« uti-

lité » que l'on invoque lorsqu'on demande aux chercheurs en sciences sociales de rendre toute une série de services particuliers (d'informations, d'expertises, de conseils ou, pire, de légitimations).

Émile Durkheim, qui défendait farouchement la recherche désintéressée du savoir « pour lui-même », n'en déclarait pas moins par ailleurs à la fin du XIX^e siècle : « Un peuple est d'autant plus démocratique que la délibération, que la réflexion, que l'esprit critique jouent un rôle plus considérable dans la marche des affaires publiques. Il l'est d'autant moins que l'inconscience, les habitudes inavouées, les sentiments obscurs, les préjugés en un mot soustraits à l'examen, y sont au contraire prépondérants. » Et il va de soi que, pour lui, les sciences sociales participent pleinement à

ce travail de délibération, de réflexion et à cet esprit critique.

Filles de la démocratie, les sciences du monde social – qui sont assez logiquement mal aimées des régimes conservateurs et éradiquées par les régimes dictatoriaux –, servent (à) la démocratie et sont soucieuses, le plus souvent, de ne pas servir à autre chose qu'à cela. Car la démocratie a partie liée, dans l'histoire, avec les « Lumières », et notamment avec la production de « vérités sur le monde social » : la vérité des faits, objectivables, qui est, malheureusement, la vérité des inégalités, des dominations, des oppressions, des exploitations et des humiliations.

En l'absence de sciences du monde social fortes et autonomes, et dont les résultats sont le plus précocement et le plus largement diffusés, on laisserait les citoyens totalement démunis face à tous les producteurs ou diffuseurs d'idéologie qui se sont pourtant multipliés au cours des dernières décennies dans des sociétés où le domaine du symbolique (c'est-à-dire du travail sur les représentations) s'est considérablement étendu.

Les sciences du monde social se sont historiquement construites contre les naturalisations des produits de l'histoire, contre toutes les formes d'ethnocentrisme, contre les mensonges involontaires ou délibérés sur le monde social. Pour cette raison, elles sont d'une importance et d'une utilité primordiale dans le cadre de la Cité démocratique moderne. ●

Pierre Vidal-Naquet



© DR

La philosophie dans « les Humanités » : une exigence de rationalité

→ par Pierre Hayat, professeur de philosophie

Dès le lycée, à travers l'enseignement de la philosophie, les disciplines qui participent aux « humanités » sont mises en question au motif « d'enseigner utile ».

Cette injonction est en contradiction avec la fonction de la philosophie qui est de mettre en évidence la vertu émancipatrice de la raison.

Au sein des « Humanités », la philosophie occupe historiquement une place polémique. Dans un rapport de 1901 remis aux parlementaires sur *La réforme de l'enseignement par la philosophie*, le philosophe républicain Alfred Fouillée assignait à la philosophie la mission de surmonter « l'alexandrinisme » des littéraires et « l'utilitarisme » des scientifiques. Étrangère aux subtilités ornementales des uns et à la tentation des autres de soumettre le savoir à des fins qui lui sont étrangères, la philosophie

devait apporter son mode de penser rationnel et désintéressé.

Ce rôle que les républicains de la Troisième République accordèrent à la philosophie fut préparé par Victor Cousin, fondateur de l'enseignement philosophique en France⁽¹⁾. Cousin, qui devint membre du Conseil royal de l'instruction publique en 1830, entendait faire de la philosophie l'élément clé de la sécularisation de l'enseignement face à « l'invasion du clergé dans l'enseignement public ». Voyant qu'on

ne pouvait plus compter sur la religion pour assurer la perpétuité de l'esprit national, il attendait de la philosophie qu'elle pénétrât les intelligences des « grandes vérités naturelles sans lesquelles aucune société ni aucune religion n'est possible ».

Si Cousin a en partie préparé la laïcité des républicains, ces derniers soulignèrent ses ambiguïtés. Durkheim observe que l'esprit rationaliste de la philosophie exige effectivement une entière liberté de penser, mais que le service social que Cousin attend d'elle



d'inquiétude », à travers l'examen de « notions » renvoyant à des expériences et à des modes de penser ordinaires, comme l'art, le droit, la vérité ou l'histoire. Par son pluralisme, cet enseignement a aidé la philosophie française à éviter l'hégémonie de la philosophie analytique⁽⁷⁾.

Si les humanités engagent « une position face au savoir constitué », la philosophie en est l'élément vital⁽⁸⁾. Comme l'a montré Hegel, la fréquentation des Humanités favorise une disposition à séjourner dans le lointain et l'étranger, à quitter son univers mental familial. Cet exil ne constitue pas une fuite du monde car, précisait-il, le sujet se prépare à un « retour chez soi », formé par sa rencontre avec des œuvres révélant l'universalité humaine. Une telle aventure spirituelle porte même à reconnaître l'autorité intrinsèque de la science purement rationnelle. Descartes observait qu'« un enfant instruit en l'arithmétique, ayant fait une addition suivant ses règles se peut assurer d'avoir trouvé, touchant la somme qu'il examinait, tout ce que l'esprit humain pouvait trouver »⁽⁹⁾. En se retournant sur le savoir qu'il s'est approprié, le sujet peut saisir son indépendance et découvrir sa puissance intellectuelle.

Ainsi, les Humanités n'entrent-elles pas en concurrence avec les sciences et les techniques mais avec les superstitions asservissantes et les croyances qui nivellent les individus. Par son engagement critique et sa démarche méditative, la philosophie met en évidence au sein des humanités la vertu émancipatrice de la raison. ●

(1) J. Lefranc, « Note sur l'enseignement de la philosophie dans les lycées », *L'enseignement philosophique*, novembre 1997.

(2) É. Durkheim, « L'enseignement philosophique en France et l'agrégation de philosophie » (1895), *Textes 3*, Paris, Les éditions de Minuit, 1975, pp. 403-436.

(3) *Ibid.*, p. 421.

(4) Une enquête commandée en 1998 par le Ministre de l'Éducation nationale, Claude Allègre : « Quels savoirs enseigner dans les lycées ? », révélait, par sa question, que l'école d'aujourd'hui n'a pas confiance en la valeur intrinsèque du savoir, comme résultat et comme activité.

(5) M.-C. Blais, M. Gauchet, D. Ottavi, *Conditions de l'éducation*, Paris, Stock, 2008.

(6) *Bulletin Officiel du ministère de l'Éducation nationale*, n° 25 du 19 juin 2003.

(7) J. Rancière, « La capacité de penser appartient à tous », entretien avec Jean Birnbaum, *Le Monde*, vendredi 22 août 2008.

(8) C. Kintzler, *Qu'est-ce que la laïcité ?* Paris, Vrin, 2007, p. 63.

(9) R. Descartes, *Discours de la méthode*, deuxième partie, Œuvres et Lettres, Paris, Gallimard, La Pléiade, 1953, p. 139.

limite sérieusement sa liberté⁽²⁾. Il juge que seule la laïcité républicaine permet de concilier l'utilité sociale de la philosophie et sa liberté. Une société laïque, n'étant plus légitimée par la religion, a besoin de se connaître lucidement. La philosophie, précisément, dispose, selon lui, à « voir dans les choses humaines et sociales des objets de science, c'est-à-dire des choses naturelles qui n'ont rien de mystérieux ni de sacro-saint »⁽³⁾.

Les humanités aujourd'hui

Qu'en est-il aujourd'hui ? Les Humanités n'ont pas leur place « entre les murs » du collège parisien du film de Laurent Cantet. Le spectateur est assuré que les élèves ne sont pas sortis du cours de leur professeur de français la tête encombrée de savoirs classiques. Mais les Humanités sont-elles soutenues par l'institution scolaire ? Dans un rapport de 2006 sur la filière littéraire au lycée, l'inspection générale de l'éducation nationale recommandait de liquider l'enseignement actuel de la philosophie au lycée au motif qu'il conviendrait désormais « d'enseigner utile ». Le rapport précise que « le règne de la technique » n'est pas « propice à la promotion des "humanités" »⁽⁴⁾. Si le progrès technique n'entraîne pas mécaniquement un dédain des humanités, leur affaiblissement à l'école est cependant le symptôme de la dépréciation du savoir dans la société, dès lors que celui-ci ne serait pas directement exploitable et monnayable⁽⁵⁾.

On comprend que le pari d'un enseignement de la philosophie en classe terminale soit aujourd'hui difficile à tenir. En voulant « former des esprits autonomes, avertis de la

▼
La fréquentation
des humanités
favorise une disposition
à séjourner
dans le lointain
▲

complexité du réel et capables de mettre en œuvre une conscience critique du monde contemporain », cet enseignement ne vise pas la cohésion sociale ni la formation du citoyen, mais l'émancipation intellectuelle⁽⁶⁾. La productivité et le rayonnement de la philosophie française du vingtième siècle à travers Bergson, Sartre, Levinas, Bachelard ou Lévi-Strauss, ont assuré à cet enseignement élémentaire une confiance en son style réflexif et interrogatif. Si l'enseignement universitaire de la philosophie est nécessairement spécialisé, son enseignement scolaire est demeuré généraliste, n'étant limité ni à des objets ou des périodes, ni a fortiori à des doctrines. Prenant appui sur les grandes œuvres de l'histoire de la philosophie, il veut produire ce que Ferdinand Alquié nommait une « volonté



Jacques Derrida

L'imposture bibliométrique

La dérive bibliométrique ne date pas d'hier, mais elle entre aujourd'hui dans les prescriptions officielles. Les apprentis sorciers ne sauraient nous emmener dans leurs impasses.

→ par Alain Abelhauser, professeur, université de Rennes 2 ; Roland Gori, professeur, université d'Aix-Marseille 1

C'est consternant – ubuesque, disent certains⁽¹⁾. Si ça n'était pas aussi angoissant, par certains côtés, c'en serait presque comique, par d'autres. Mais l'heure n'est pas au rire...

LES ERREMENTS DE LA BIBLIOMÉTRIE

Au tout début de l'été, l'AERES a invité, on le sait, des représentants de chaque section du CNU et du CNRS, dans les disciplines de lettres, langues et sciences humaines et sociales, à former des commissions destinées à établir, section par section, la liste des revues garantissant la valeur des travaux publiés dans une discipline donnée. Il s'agissait par là, très clairement, de mettre – enfin – de l'ordre dans une situation considérée visiblement comme archaïque, en fondant l'établissement de ces listes sur le critère de l'*impact factor*, et en classant les revues retenues en trois catégories : A, B et C. Ainsi donc devait s'achever la pré-histoire de l'évaluation ; que vive désormais l'ère de la bibliométrie !

On en connaît les bénéfices : pour juger les travaux d'un chercheur, quel que soit son

niveau, plus besoin de le lire (d'ailleurs, où pourrait-on encore en trouver le temps ?) ; il suffit de comptabiliser ses articles en les pondérant selon le classement de la revue où ils ont été publiés. Et plus besoin, à partir de là, de perdre également son temps à débattre de la qualité d'un support de publication ou d'un chercheur donnés : une fois retenu le principe de classement, l'arithmétique de celui-ci y pourvoit avantageusement, automatiquement, et en se parant de surcroît, ce qui n'est pas négligeable, d'une caution supposée scientifique – celle du chiffre, tout simplement. On en connaît malheureusement aussi les

manque cruel de transparence des procédures (notons par exemple, dans le cas présent, que les seuls élus à participer aux commissions étaient les présidents et vice-présidents des sections du CNU) ; désinvolture et arbitraire des résultats (dans certaines sections, par exemple, des revues représentant des pans disciplinaires entiers ont été « oubliées », ou invalidées) ; caractère dérisoire des dispositifs (un article de trois pages, signé de plusieurs, et comprenant deux pages et demi de rappels et de citations, mais figurant dans une revue griffée, « compte » bien plus qu'un ouvrage érudit de trois cents pages, quelles que soient la maison d'édition et la collection qui le publient) ; nivellement par l'absurde des spécificités disciplinaires. Ajoutons que dans les sciences dites dures, ou dans certaines ères culturelles où de tels fonctionnements ont été depuis longtemps expérimentés, ces gauchissements, ces travers, ces aberrations, ont été dûment repérés et conduisent maintenant à renoncer à de telles procédures, ou en tout cas à les corriger considérablement.

Pour juger les travaux d'un chercheur, quel que soit son niveau, plus besoin de les lire...

L'URGENCE DE LA MOBILISATION

Face à cette situation – dans de nombreuses sections du CNU, les « listes » nouvelles ont été admises, diffusées et sont prêtes à être utilisées sans autre forme de concertation – face à cette menace, face à cette véritable régression de la pensée – pour ne pas dire insulte à l'intelligence –, va-t-on rester coi ? Ou va-t-on protester pour la forme et négocier ensuite de petits aménagements, en se réjouissant par-devers soi d'être en définitive mieux loti que le voisin ? Ou encore, va-t-on aller au combat, comme les tribus gauloises savaient si bien le faire, avec panache, certes, mais en ordre dispersé, discipline par discipline, section par section ? Ou, au contraire, va-t-on réaliser que l'on se trouve là face à une opération, face à un dispositif, face à une évolution, qui dépassent de loin chaque pré carré disciplinaire, et qui montrent combien les enjeux de la recherche, de l'enseignement et de la pensée, sont des enjeux proprement économiques et idéologiques – politiques, en un mot ?

Va-t-on réaliser, en d'autres termes, qu'il y a là urgence, urgence d'une mobilisation à convoquer, et d'une action à mener, ensemble et de façon décidée ?

Les conditions s'en trouvent réunies. La mission des syndicats est de la porter. Ici. Maintenant. ●

(1) Alain Tallon, professeur d'histoire moderne à l'Université de Paris IV Sorbonne.

(2) Que l'on veuille bien se reporter, par exemple, aux numéros 8 (mars 2008) et 9 (septembre 2008) de *Le Nouvel Âne*, entre autres aux articles (Le chiffrage de la clinique, n° 8, pp. 32-34, Une politique de l'oxymore, n° 9, pp. 28-29) qui développent ces points.

Une arithmétique se parant d'une caution supposée scientifique



© Istockphoto/Oliver Blondreau

manque cruel de transparence des procédures (notons par exemple, dans le cas présent, que les seuls élus à participer aux commissions étaient les présidents et vice-présidents des sections du CNU) ; désinvolture et arbitraire des résultats (dans certaines sections, par exemple, des revues représentant des pans disciplinaires entiers ont été « oubliées », ou invalidées) ; caractère dérisoire des dispositifs (un article de trois pages, signé de plusieurs, et comprenant deux pages et demi de rappels et de citations, mais figurant dans une revue griffée, « compte » bien plus qu'un ouvrage érudit de trois cents pages, quelles que soient la maison d'édition et la collection qui le publient) ;

niveau, plus besoin de le lire (d'ailleurs, où pourrait-on encore en trouver le temps ?) ; il suffit de comptabiliser ses articles en les pondérant selon le classement de la revue où ils ont été publiés. Et plus besoin, à partir de là, de perdre également son temps à débattre de la qualité d'un support de publication ou d'un chercheur donnés : une fois retenu le principe de classement, l'arithmétique de celui-ci y pourvoit avantageusement, automatiquement, et en se parant de surcroît, ce qui n'est pas négligeable, d'une caution supposée scientifique – celle du chiffre, tout simplement. On en connaît malheureusement aussi les

Les personnels ne veulent plus entendre parler des « salaires au mérite » !

→ par Martino Nieddu, professeur d'économie, Université de Reims

Les universités souhaitent-elles comme le propose la réforme Pécresse, se mettre à l'heure du système bancaire où les « meilleurs » de nos financiers, grassement motivés par de copieuses stock-options, ont démontré leur capacité à détruire l'économie mondiale ? La réponse est peut-être donnée dans une intéressante délibération de l'Université de Reims. Il était demandé au CA d'approuver une délibération par laquelle on verserait sur les reliquats de l'année une prime pouvant atteindre 400 euros par mois pour les catégories A+ au motif que « nous serions en concurrence avec le rectorat, et le CNAM pour avoir les « meilleurs gestionnaires », corollaire d'une prime de 10 euros pour les catégories C. Les conseillers se sont étonnés d'apprendre que nous étions en concurrence avec d'autres services publics, et se sont interrogés sur le message qu'enverrait à la communauté universitaire un tel choix de répara-

tation des primes. Ils ont décidé, à l'unanimité, de diviser de façon égale ce reliquat entre tous les personnels BIATOSS pour verser une prime uniforme.

La loi LRU et la réforme Pécresse visent à créer des catégories de personnels « surdoués » quand ce n'est pas des dépenses parasitaires

La loi LRU et la réforme Pécresse visent à créer des catégories de personnels « surdoués » (des superchercheurs ou des financiers qui seraient enfin capables de gérer l'université comme une entreprise) quand ce n'est pas des dépenses parasitaires (par ex. les centaines de milliers d'euros que vont coûter les certifications des comptes des universités dont on sait maintenant, crise du système bancaire oblige, ce qu'elles peuvent valoir). Toute cette construction artificielle d'inégalités ne se justifie que par la volonté de détruire les logiques de service public et les solidarités au travail. Mais lorsqu'elles sont en état de donner leur avis, les universités disent : non, nous ne voulons pas de ce système. Au moment où la réforme Pécresse pro-

pose insidieusement de remettre la masse salariale aux universités, pour qu'elles fassent ce qui est appelé pudiquement une « gestion différenciée » des personnels à volume constant, ou d'alourdir les services de collègues pour libérer du temps pour la recherche à quelques élus, cette réponse de la communauté universitaire montre combien elle est excédée : les discours du « nouveau management », et les mensonges du discours libéral – qui vise à motiver les personnels en usant de la carotte pour quelques-uns et du bâton pour les autres – ne passent plus. ●



Masterisation : dix principes

→ par le collectif FDM

Au moment où de très nombreuses universités demandent un moratoire, le SNESUP propose dix principes concernant la formation des enseignants. Ils s'inscrivent dans l'objectif d'une réelle amélioration de la formation des enseignants associée à une élévation des qualifications et à une revalorisation salariale.

- 1 Recruter tous les enseignants sur la base du master ne doit pas permettre l'explosion le recrutement de contractuels précarisés. Le nombre de postes aux concours 2009 et 2010 doit être substantiellement augmenté.
- 2 Définir un cadrage national, articulé à l'ensemble des formations universitaires existantes et développer la recherche dans tous les champs des connaissances.
- 3 Permettre à la fois le renforcement de la partie disciplinaire, liée à la recherche, la mise en place « en biseau » de la professionnalisation, l'organisation de situations de travail communes aux divers niveaux d'enseignement et comporter des stages.
- 4 Mettre en œuvre ces formations en s'appuyant sur les coopérations construites dans le passé ou en construction avec la collaboration de tous les per-

- sonnels impliqués dans la formation des enseignants, quelle que soit leur composante d'affectation ; accompagner de mesures spécifiques d'accès à des emplois d'enseignants-chercheurs pour les enseignants d'IUFM docteurs et qualifiés.
- 5 Coordonner dans chaque région toutes les composantes concernées au sein des différentes universités, celle des universités et de l'IUFM de l'académie.
- 6 Permettre un long travail de conception et de mise en place des masters, prenant en compte de possibles réorientations et la possibilité de poursuivre en thèse.
- 7 Définir les épreuves des concours en concertation avec les syndicats, les acteurs des préparations.
- 8 Aménager l'entrée progressive dans le métier des enseignants stagiaires : année de fonctionnaire stagiaire équi-

- valente à un demi-service en exercice et comprenant des compléments de formation.
 - 9 Reconnaître le recrutement sur la base du master dans les grilles de la fonction publique et améliorer la carrière des enseignants, point d'appui pour la revalorisation des carrières des enseignants-chercheurs et chercheurs, qualifiés au niveau bac + 8.
 - 10 Développer la diversité sociale au sein des métiers de l'enseignement, notamment pour les étudiants de milieux défavorisés, grâce à de nombreuses et fortes allocations (pour un montant annuel correspondant aux 70 000 F du début des années 1990).
- Ce sont ces dix principes qui doivent guider l'élévation du niveau de recrutement, de formation et de qualification des enseignants sur la base du master. ●

Professionnalisation et présalaire

→ par Jean-Pierre Kahane, Professeur honoraire, membre de l'académie des Sciences

Quelques réflexions à la suite des travaux des États généraux sur la formation des enseignants qui se sont tenus le 4 octobre 2008 à l'université Paris 12.

Il faut une ambition à l'Éducation nationale. Cela mérite d'être débattu, puis explicité.

Mais, quelle que soit cette ambition, il faut les moyens de la réaliser, et ces moyens sont pour l'essentiel les êtres humains chargés d'enseigner. Le capital humain dont la France dispose, avec les enseignants en poste, est important. Comment l'animer, le valoriser et le renouveler? C'est l'enjeu d'une politique de l'Éducation nationale.

LA FORMATION CONTINUE : UN DEVOIR

L'animer et le valoriser est une urgence. À cet égard, la formation continue devrait être un devoir. C'est un devoir pour les individus, et les enseignants l'assument vaillamment que vaillent en se tenant au courant, en lisant, en se cultivant. C'est un devoir pour l'État, qui est leur employeur, et qui devrait mettre en place des dispositifs réguliers et cohérents. C'est aussi un devoir d'invention pour les IUFM, les universités, toutes les institutions qui seraient impliquées dans une organisation cohérente de la formation continue. Par exemple, certaines modalités de la formation continue peuvent mettre en contact des enseignants de niveaux et de spécialités différentes (disons pour fixer les idées des stages de statistique, ou des sciences pour littéraires, ou de la littérature pour scientifiques); d'autres pourraient mettre en valeur l'appel théorique multiforme qui résulte de la pratique professionnelle; d'autres seraient la porte ouverte à des besoins nouveaux, comme l'apprentissage des éléments conceptuels de l'informatique. La cohérence ne va pas de soi, et elle doit être pensée avant d'être mise en place. Nous disposons déjà de bons exemples à ce sujet.

REPENSER LE RECRUTEMENT

Renouveler le corps enseignant est une exigence constante, et qui devrait être planifiée. Dans le recrutement des enseignants il est nécessaire qu'il y ait des inflexions, mais jamais bon qu'il y ait des



à-coups. Un élément dynamisant et régularisant serait le prérecrutement, à l'instar des anciennes écoles normales ou des IPES, sur une base beaucoup plus large que les ENS, et ce dès le début des études supérieures. Il attirerait de bons étudiants, de toutes les origines sociales. Il leur permettrait de mener leurs études sérieusement, sans avoir à rechercher des petits boulots, et en incluant les stages de toute nature (y compris les stages en responsabilité) dans le travail dont ils sont redevables comme étudiants. Ce serait la reconnaissance de la nature professionnalisante de leurs études. Ce serait un effort financier

très important, mais un investissement de première grandeur pour toute la société.

L'idée de la nécessité de ce prérecrutement s'est d'abord imposée chez les scientifiques, et elle se heurte à l'apparente énormité de l'effort à faire pour son

extension à l'ensemble de l'Éducation nationale. Je voudrais la justifier par une anticipation qui ne me paraît pas irréaliste : le présalaire pour tous les étudiants engagés dans une voie professionnelle, à partir du début des études supérieures.

INSTITUER UN PRÉSALAIRE ÉTUDIANT

Actuellement, le taux d'échec dans les études supérieures est largement dû au fait que les étudiants ne se consacrent pas à leurs études. Quand ils disent « je tra-

vaille », cela signifie qu'ils travaillent en dehors de leur travail d'étudiant. Les petits boulots ne sont pas une tare, mais la recherche des petits boulots est une dépense d'énergie, qui met les études au second plan. Un présalaire généralisé signifierait pour les étudiants plusieurs choses : l'assurance de vivre, l'obligation d'étudier, et en outre l'exécution d'une tâche d'intérêt général (fonction sociale immédiate) qui aurait pour sa formation une valeur de stage à l'extérieur (qu'il soit ou non en relation directe avec les études menées). Il signifierait pour les universités une nouvelle responsabilité vis-à-vis des étudiants et de la société : assurer non seulement les enseignements disciplinaires mais les stages extérieurs comme partie intégrante de la vie universitaire. C'est plus ou moins le cas dans beaucoup de pays, où la tradition de lien entre les universités et les industries est ancienne et vivante. En France, les formations professionnelles fournissent souvent aux entreprises des stagiaires qu'elles exploitent pendant le stage et qu'elles rejettent ensuite, sans que les universités n'aient rien à dire. Le présalaire changerait la donne, par une conversion progressive en salaire que les universités auraient à négocier avec les employeurs. Dans cette perspective, qu'on la considère comme un doux rêve ou une anticipation plausible, le prérecrutement des enseignants prendrait une valeur supplémentaire, comme expérience sociale. Après tout, comme le monde va changer de base, autant lui en chercher de nouvelles, plus solides que les subprimes. ●

▼
Comme le monde
va changer de base,
autant lui en chercher
de nouvelles ... plus solides
que les subprimes !
▲

Pas cher
et sur mesure,
le nouveau contrat
AUTO PASS de Marc a tout
pour être compétitif



Renseignez-vous au 0 820 809 809 (0,12 € TTC/min), dans votre agence GMF ou sur www.gmf.fr

Assurément gagnant avec la GMF



SCIENCE ET DÉMOCRATIE

Du FSE (Forum Social Européen) au FSM (Forum Social mondial)

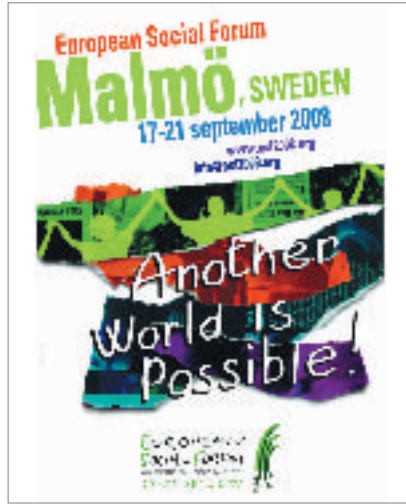
→ par Janine Guespin, professeur émérite, Université de Rouen
Jean-Paul Lainé, membre du secteur International

Il faut favoriser le dialogue entre scientifiques et acteurs du mouvement social. Le FSM de Belem s'inscrit dans cette dimension.

Depuis le FSE de Paris (2002), chaque forum social européen a vu se tenir quelques séminaires concernant les rapports entre science et société. Ces séminaires ont permis de mesurer la similitude des situations de dégradation de la recherche en Europe mais aussi montré les différences d'approches. Les premières insistaient sur la dégradation des conditions d'exercice de la recherche, une mise à la disposition de la recherche publique pour les entreprises privées, la précarisation des jeunes chercheurs. Les secondes évoquaient surtout les risques liés aux innovations tournées exclusivement vers le profit. Elles insistaient sur l'expertise alternative, sur les lanceurs d'alerte, ces scientifiques informant le public sur le danger potentiel d'application d'une recherche, et qui ont parfois été licenciés par leur université pour avoir contrevenu aux velléités de fraude d'entreprises bailleuses de fonds. Nous assistions plus souvent à des monologues qu'à un véritable dialogue, avec cependant des points d'accord importants sur deux fronts :

- sur le plan idéologique : ni positivisme, ni attitude anti-science ;
- sur le plan de la démarche : la conviction égale que la science au service de l'humanité ne s'imposera que par un grand débat public.

Cette année, un élément nouveau est intervenu, la préparation d'une journée préalable au Forum social mondial (Belem, janvier 2009), sur le thème



science et démocratie. Le but de cette journée est de permettre le dialogue entre les scientifiques et le mouvement social. Cette nouvelle donne a modifié l'atmosphère des deux séminaires consacrés à ce sujet lors du dernier FSE. Les scientifiques ont mieux expliqué leur point de vue et les raisons pour lesquelles ils sont conscients que la lutte contre la marchandisation de la recherche ne se fera ni sans les citoyens, ni sans les scientifiques, et ils prennent davantage conscience que le développement durable est incompatible avec les politiques de la recherche actuelles. Les ONG ont mieux cherché à montrer comment la démocratie citoyenne est utile aussi au développe-

ment de la science ; par exemple comment la faim dans le monde ne peut être éradiquée par la politique actuelle, mais nécessite un développement de la paysannerie locale (agroécologie), ce qui suppose une profonde modification des priorités de la recherche. Nous scientifiques, des SHS autant que des sciences « dures », nous devons veiller à ce qu'un utilitarisme ne se substitue pas à un autre : la science obéit aussi à un besoin de développement « interne ». Mais nous devons prendre conscience que nous n'avons pas toutes les connaissances et que la « société civile » doit nécessairement intervenir. Non **pas moins de recherche, mais plus de recherche et autrement.**

À Malmö, on a pu regretter la faible présence de représentants des mouvements sociaux. Mais la journée sur science et démocratie à Belem se tiendra avant le

▼
La démocratie citoyenne est utile au développement de la science
▲

FSM proprement dit, ce qui laissera à tous le loisir d'y participer. Il reste quelques mois pour réussir Belem, où les Européens vont rencontrer l'Amérique Latine avec ses traditions scientifiques riches et différentes, et

avec ses évolutions récentes vers plus de démocratie. En attendant, prenez connaissance de l'appel, signez-le, et intervenez sur le site (<http://fsm-sciences.org>) pour diversifier et enrichir le débat. ●

AFFILIATION INTERNATIONALE

Depuis le 1^{er} octobre, le SNESUP a rejoint les principaux syndicats de la FSU au sein de l'Internationale de l'Éducation (IE). Il y trouve donc sa place qui lui fut refusée un temps, avec les autres organisations syndicales françaises, SGEN-CFDT, SE-UNSA, FERC-CGT. Le bureau exécutif de l'IE a enfin accepté, dans sa session de septembre, l'adhésion du principal syndicat d'enseignants du supérieur français. L'IE est l'une des onze fédérations internationales de métiers regroupées en partenariat avec la CSI dans les « global unions », la plus importante numériquement, juste avant la FIOM (métallurgie) et l'ISP (services publics). Le SNESUP entend y porter sa vision syndicale de défense du service public et prendra toute sa part au comité syndical européen de l'éducation. Il y a d'ailleurs porté, dès les 10 et 11 novembre derniers, le témoignage des batailles qu'il mène en France contre la logique de la loi LRU qui fait de la concurrence entre établissements et universitaires le principe de leur fonctionnement. Il a appelé aux convergences de luttes et de mobilisations avec les syndicats et les collègues d'Italie, d'Espagne, d'Israël, de Hongrie confrontés aux mêmes politiques gouvernementales néolibérales. Dans ces instances comme le TUAC (Comité syndical consultatif auprès de l'OCDE), nous apporterons nos analyses et nos propositions visant à construire des dynamiques d'actions internationales. Avec l'UNEF, qui participe à l'ESU (les syndicats d'étudiants d'Europe), et l'UNSA-SUP'Recherche, nous avons rédigé un appel au gouvernement français, en charge de la présidence de l'Union, exigeant un engagement ferme et donc financier de l'UE pour promouvoir la mobilité des étudiants et des personnels en Europe, sans discrimination sociale ou géographique.

ENTRETIEN AVEC Jean-Loup Salzman

président de l'université de Paris 13

Il y a six mois, le rapport Bach sur la « réforme de la première année des études médicales » était remis à Valérie Pécresse et Roselyne Bachelot.

Sa mise en œuvre, initialement annoncée pour la rentrée 2008 a été reportée à la rentrée 2009. Jean-Loup Salzman, actuel président de l'Université Paris 13, où il a participé à la mise en place de parcours de formations originaux pour la première année de médecine, fait le point avec Jean Fabbri sur les changements qui se profilent.

Jean Fabbri : Une réforme se prépare dès l'entrée des études médicales avec une homogénéisation santé, médecine, pharmacie. Que peut-on en dire au 31/10 ?

Jean-Loup Salzman : À ce jour, personne ne sait exactement ce qui sera la réforme qui doit entrer en application au 1^{er} septembre 2009. On sait seulement qu'elle est en préparation. Le gouvernement nous a seulement informés de quelques réactions sur le rapport Bach, mais il semblerait que la réforme propose dès la fin du premier semestre des examens qui serviront à orienter au second semestre, d'un côté les étudiants ayant échoué vers une licence, comme par exemple une licence Science de la Vie et, de l'autre côté, les étudiants ayant réussi vers un enseignement de médecine, d'odontologie ou de sage-femme et, ce serait aussi une des grandes nouveautés, de pharmacie. Une réorientation dès la fin du premier semestre et l'intégration de la pharmacie à la médecine, au moins pour le concours de première année, voici donc à peu près les deux seuls points connus de cette réforme.

J. F. : A Paris 13, l'université où tu es président, la situation est un peu différente du point de vue des modalités d'études, et ensuite de la validation ultérieure de ces études par les étudiants, qu'ils échouent ou non à leur concours.

J.-L. S. : Historiquement l'université Paris 13, et principalement sa filière médicale et santé, est en effet radicalement différente des autres universités. D'abord par son mode de constitution, car nous sommes une des rares filières médicales à avoir en son sein non seulement de la biologie et des sciences sanitaires et sociales, mais aussi un département STAPS, ou de nombreuses autres filières comme par exemple sciences humaines et sociales. D'autre part, nous nous sommes toujours intéressés à l'avenir de nos étudiants qui échouaient au concours de la 1^{re} année de médecine. Nous formons donc, et depuis maintenant plus de 10 ans, l'ensemble de nos étudiants en 1^{re} année de médecine à d'autres disciplines que celles purement médicales.



© Nicolas Krief

Le rapport Bach peut être le prétexte à la mise en place d'une véritable usine à gaz qui uniformisera les enseignements dans chaque université et proposera à moyen terme un modèle unique de la médecine.

Ce système permet *in fine* que des étudiants ayant échoué aux deux tentatives du concours obtiennent, s'ils ont été suffisamment bons, assez d'unités d'enseignement en 2^e année, voire en 3^e année en fonction de la filière, grâce à un système de validations croisées entre les unités d'enseignement de médecine et celles de LMD de ces autres filières.

Les études faites sur ces étudiants depuis plus de 10 ans maintenant montrent que ceux qui poursuivent dans les licences réussissent pour la plupart. Une grande partie de ces étudiants reste à Paris 13, et quelques-uns achèvent leurs cycles d'études dans d'autres universités.

L'ensemble de nos collègues de master avec qui nous entretenons d'excellentes relations nous ont confirmé, preuves à l'appui que les anciens étudiants de médecine qui ont échoué lors de leurs deux tentatives au concours se retrouvent quasiment tous parmi les meilleurs dans les licences, et leur niveau n'a rien à envier aux dites « grandes » universités parisiennes.

J. F. : Est-ce dans cet esprit que les conséquences du rapport Bach risquent d'être tirées ?

J.-L. S. : Personne ne peut prétendre avoir une idée précise de ce qui va se passer. Je crains malheureusement, comme beaucoup de collègues – le responsable administratif de la fac de médecine de Strasbourg a fait à ce sujet un papier très documenté – que ce rapport soit le prétexte à la mise en place d'une véritable usine à gaz, qui n'autorisera finalement aux étudiants que deux voies bien distinctes : une « pré-réussite » au bout de trois mois d'université seulement, ou une réorientation d'office vers des Licences (S.V., physique, maths, etc.) qui seront par essence considérées comme des sous-filières, des sortes de voies de garage pour étudiants ayant échoué en médecine, ce qui est bien loin de la réalité et bien loin aussi de notre système à Paris 13 qui associe intelligemment la médecine et les licences.

Ce système va aussi uniformiser les enseignements dans chaque université, et proposera à moyen terme un modèle unique de la médecine, à l'heure ou par exemple beaucoup de généralistes ou de spécialistes vont « piocher » ça et là dans différentes universités des enseignements spéciaux ou approfondis, afin de se perfectionner ou d'obtenir des points de vue leur permettant de rester toujours à la pointe de la modernité.

J'espère comme beaucoup que ce qui aboutira au final sera plus simple et productif que le projet initial, mais j'ai bien peur que non. En tout état de cause, nous avons les plus grandes craintes sur la survie de notre système à Paris 13 et sur la possibilité de maintenir l'effort que nous faisons depuis 10 ans pour offrir des débouchés de qualité à ce qu'on appelle pudiquement les « reçus-collés ».

J. F. : Donc cela serait un paradoxe de l'autonomie des universités que la nouvelle réglementation limite les effets bénéfiques de l'originalité des cursus de Paris 13 ?

J.-L. S. : Sans commentaire. ●

ENTRETIEN

Alain Broca expose...

→ Propos recueillis par François Bouillon

Alain Broca est le maquettiste du *SNESUP* – mensuel éponyme du syndicat – et de *Former des maîtres*. En même temps, son énergie créatrice s'exprime dans une œuvre plastique de plus en plus reconnue.

François Bouillon : Tu exposes tes sculptures au Grand Palais, à partir de vendredi 21 novembre, à côté d'autres artistes. C'est un peu une consécration : quels sont les événements qui font que tu trouves place dans ce lieu prestigieux ?

Alain Broca : Je dessine et je peins depuis l'âge de 16 ans ; mais, mis à part quelques succès en dessin, je n'ai jamais su m'exprimer par la peinture.

Il y a huit ans, j'ai touché pour la première fois à la terre : première sculpture, premier bronze, première exposition et premier prix de sculpture.

Je m'exprime dans la 3D et, cette année, je me suis pris une incroyable accélération, trois G au moins. Un prix du Conseil général des Hauts-de-Seine et six expositions, dont la prestigieuse Fondation Taylor où j'ai présenté une quarantaine de sculptures. Et ce 21 novembre, les Artistes français au Grand Palais ; un immense honneur !

F. B. : Y a-t-il, dans ton parcours de création, des œuvres d'autres artistes qui t'ont influencé ou des rencontres qui t'ont marqué ?

A. B. : Des œuvres qui m'ont marqué ? Toutes ! Je suis curieux et réceptif, mais je me refuse de refaire ce qui existe, je préfère faire un pas même de travers. En revanche, quelques personnes m'ont laissé des traces : Jacques Prévert, dont la femme Jacqueline était la meilleure amie de ma grand-mère. Tout jeune, j'ai passé des après-midi Cité Véron à discuter et joué à découper des morceaux dans des dentelles, ou des animaux dans des magazines. Il voulait tout savoir, j'ai adoré sa curiosité insatiable, ses déconnades, ses questions insidieuses, son détachement des choses, son extrême concentration... mais je n'ai pas assez profité de ces moments magiques. Regrets !



© BBHI



© DR

L'émotion musicale : d'après l'œuvre de Claude Debussy, *les Poissons d'or*. Trente-huit bronzes dorés furent réalisés à la technique de la « cire perdue ». Chaque sculpture devant être au plus proche de la musicalité.



© DR

Et puis mon maître – Jean Carlu – le grand affichiste. Il m'avait acheté deux dessins ; intéressé par mes recherches de graphiste, il me proposa de devenir son collaborateur pour ses deux dernières années d'activité. Il m'appela son bras droit avec humour (il avait été amputé lors d'un accident à l'âge de vingt ans). Il travaillait ses recherches en tout petit format pour organiser la construction, aller au fait et forcer l'essentiel. Il avait une série de trucs et astuces pour se surprendre lui-même et obtenir un jugement réflexe. Ces trucs, je les utilise encore aujourd'hui. Il avait un coup d'œil extraordinaire et allait toujours au bout de ce qu'il voulait obtenir : je me souviens ainsi avoir passé près de deux jours à esquisser des centaines d'oiseaux volants dans le lointain pour en choisir trois, qu'il fallut soigneusement découper et reporter précieusement sur l'aplat d'une composition, les incliner à gauche, à droite, plus haut, un peu plus bas... ils firent ainsi l'exploration de la page jusqu'à enfin trouver

leur place. Et là encore, je le savais prêt à tout reprendre, tout revoir, repartir à zéro, ou changer un infime détail.

Il y eut aussi Edgar Faure. J'ai été subjugué par son immense culture, sa finesse, sa vivacité d'esprit, son côté filou et malicieux. Je l'ai côtoyé pour avoir travaillé aux célébrations du Bicentenaire de la Révolution française pour lequel j'ai créé, entre autres, *le Journal Officiel*.

Et puis mon frère Bernard, professeur au Conservatoire de Paris, écrivain, metteur en scène d'Opéra (plus de cinquante opéras à travers l'Europe). Décédé brutalement à l'âge de 55 ans, il n'a pu assurer la mise en scène de *Carmen* au Stade de France.

Nous étions plus que frères, complices. Il a tracé un sillon dans ma vie, c'est sûr ! ●



© DR

▼

« Quand je sculpte
je n'étales pas une crème
je n'étire pas une pâte
je ne malaxe pas la cire
mais,
comme le peintre vibre sa couleur
comme le pianiste sublime le son
comme l'amant donne une caresse,
au tréfonds de la matière
je vais chercher la vie »

▲

QUAND UN ASSUREUR
N'A PAS D'ACTIONNAIRES,
DEVINEZ À QUI PROFITENT
LES BÉNÉFICES ?



PARTAGE DES BÉNÉFICES

- À la MAIF, nous n'avons pas d'actionnaires. La seule personne à qui l'on doit rendre des comptes, c'est vous. Ainsi, lorsque nous réalisons des bénéfices, nous considérons qu'il est normal que tout le monde en profite.

C'est sans doute pour cela que la MAIF est n°1 de la relation client dans le secteur assurance depuis 5 ans.*



ASSUREUR MILITANT

Pour tous nos contrats : www.maif.fr ou N° Azur 0 810 500 810 (prix d'un appel local)

* Etude BearingPoint-TNS Sofres réalisée en avril 2006 auprès de 4 000 clients et usagers de plus de 100 entreprises et organisations, représentatifs de la population française.

Hyperplanning 2008

les raisons de son succès

Raison n°1

Il fait l'emploi du temps avec ou sans vous !

L'élaboration de l'emploi du temps se fait en mode automatique (calcul de tout au partie de l'emploi du temps) ou en mode manuel assisté. L'opérateur peut bien sûr combiner les deux modes à sa guise.

Raison n°2

Il s'installe simplement et sa prise en main est immédiate

En monoposte comme en réseau, sa prise en main immédiate et sa prise en main intuitive sont au cœur de son succès. Avec plus de 1000 utilisateurs, Hyperplanning est le premier logiciel de gestion de planning annuel en France.

Raison n°3

Il tient tout le monde informé

Une gamme complète et entièrement paramétrable d'états de sortie est disponible en impression.

Les emplois du temps peuvent être expédiés par email aux enseignants et aux étudiants, et publiés sur Internet.

Raison n°4

Il est ouvert à tous, à chacun selon ses droits

En réseau, la gestion des droits d'utilisateurs d'Hyperplanning permet à chacun de travailler selon les autorisations qui lui sont allouées.

Raison n°5

Il résout tous les problèmes de salles

Réservation, changement, recherche, les outils les plus performants sont là pour que la gestion des salles ne soit plus un problème.

Raison n°6

Il rend compte du travail effectué

Décomptes horaires et taux d'occupation des ressources sont disponibles en temps réel. Hyperplanning calcule, imprime et exporte toutes les informations pour un suivi rigoureux du planning.

Raison n°7

Il communique avec d'autres logiciels...

Pour importer ou exporter des données sous un format texte, un simple copier/coller suffit. Quels que soient les logiciels utilisés, vous automatisez vos échanges à l'aide du Service Web livré avec Hyperplanning...

Raison n°8

... et avec votre E.N.T.

Hyperplanning peut s'interfacer avec votre E.N.T. de deux manières : au travers d'un serveur CAS ou à l'aide d'un système plus souple, développé par Index Education et adapté à une application de gestion de planning.

...



HYPERPLANNING EST UN LOGICIEL
INDEX-EDUCATION.COM

Site : <http://www.index-education.com>